

L'affaire El-Ghanam revient devant la justice

Le sort de l'ancien colonel égyptien détenu depuis 2007 dépend du certificat médical qui sera livré demain matin au tribunal.

Alain Jourdan
Publié: 08.01.2012, 23h33



Mohamed El-Ghanam, ancien colonel égyptien, opposant au régime de Moubarak, est détenu à la prison de Champ-Dollon à Genève.

SALVATORE DI NOLFI

Le Tribunal d'application des peines et mesures de mise en liberté se réunit une nouvelle fois ce mardi pour étudier le cas Mohamed El-Ghanam. Depuis le 12 mars 2007, cet ancien colonel égyptien, opposant au régime de Moubarak, est détenu à la prison de Champ-Dollon, non sur la base d'un jugement ou d'une condamnation mais en raison de son état psychiatrique.

Une première audience convoquée le 18 octobre dernier à la demande d'Ali El-Ghanam, le frère de Mohamed El-Ghanam, a jeté un peu plus le trouble sur les circonstances qui ont conduit les autorités suisses à mettre cet Egyptien à l'isolement, et plus encore à l'y maintenir.

Un expert reconnu

Avant de sombrer dans la folie et de tomber en disgrâce, Mohamed El-Ghanam a bénéficié d'un traitement de faveur. En 2001, la Suisse l'accueille sur son territoire et le prend sous sa protection. Mohamed El-Ghanam bénéficie alors du statut de réfugié politique. Très vite, il est choyé par les autorités. Avant d'entrer en conflit avec le régime de Moubarak, Mohamed El-Ghanam a occupé des fonctions importantes. Il a dirigé la recherche juridique au Ministère de l'intérieur égyptien, ce qui fait de lui un spécialiste mondialement reconnu de l'antiterrorisme.

Dans le contexte de l'après-11 septembre 2001, son expertise aiguise la curiosité et l'intérêt des services secrets suisses et occidentaux. En 2006, les choses basculent. L'Egyptien n'est plus le bienvenu en Suisse. Commence-t-il à perdre pied avec la réalité? Il adresse des courriers menaçants à plusieurs responsables politiques. Parmi les destinataires, Micheline Spoerri. La cheffe du

Département de justice, police et sécurité du canton de Genève est immédiatement placée sous protection. Dès lors, Mohamed El-Ghanam est considéré comme dangereux. Son implication dans une bagarre survenue dans les locaux de l'Université de Genève achève de convaincre les autorités qu'elles ont affaire à un homme impulsif. Le sort de l'ancien colonel égyptien est scellé. Son enfermement par mesure de sécurité est prononcé.

Aujourd'hui, son frère estime que son maintien en détention n'est plus justifié et qu'il relève de l'arbitraire. Le comité de soutien qui s'est formé à Genève va plus loin et avance la thèse du complot, affirmant que les services secrets suisses ont voulu se débarrasser de Mohamed El-Ghanam parce qu'il refusait d'infiltrer pour leur compte les réseaux islamistes. Un ancien militaire égyptien réfugié à Genève accuse, lui, les services égyptiens d'avoir monté de toutes pièces une opération de déstabilisation pour faire taire un opposant encombrant. Difficile de tirer l'affaire au clair. Le problème est de savoir qui détient, maintenant, la clef pour faire libérer Mohamed El-Ghanam.

Etat de santé inquiétant

En octobre dernier, le Tribunal d'application des peines et mesures de mise en liberté aurait bien aimé entendre les médecins qui se sont penchés sur son cas. D'autant que les informations dont dispose la famille sont alarmantes. L'état physique et psychiatrique de Mohamed El-Ghanam se serait dégradé au cours de ces quatre années passées à Champ-Dollon, l'intéressé refusant de s'alimenter et de prendre les traitements prescrits.

Présent à l'audience qui s'est tenue le 18 octobre dernier, le procureur général, Daniel Zappelli, a rappelé qu'il est impossible d'administrer des traitements médicamenteux sous contrainte. L'affaire El-Ghanam est compliquée. Elle met aussi en lumière les failles d'un système. L'homme de nationalité égyptienne est détenu dans une prison suisse depuis quatre ans sans avoir été jugé. Faute d'un dénouement rapide, l'affaire El-Ghanam, suivie de près par les médias arabes, pourrait ternir l'image de Genève, capitale des droits de l'homme.